



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

Institut de Formation

## Formation Professionnelle de Praticien Association Roger Vittoz

### Année d'Approfondissement des Fondamentaux (AAF)

#### OBJECTIFS :

L'Année d'Approfondissement des Fondamentaux est la Propédeutique à la Formation Professionnelle de Praticien proposée par l'Association Roger Vittoz.

Elle a pour objectifs:

- ♦ L'apprentissage approfondi de la Méthode Vittoz autour des thèmes fondamentaux du traitement fonctionnel
- ♦ La découverte et l'apprentissage des fondamentaux de l'Écoute et de la Relation
- ♦ L'acquisition de notions de base en anatomie et neurophysiologie
- ♦ Le discernement autour d'une poursuite éventuelle du cursus, en vue d'intégrer le cycle de professionnalisation.

#### MODALITES :

\* Participation aux *4 week-ends* et à *2 entretiens* (en milieu et en fin d'année)

- WE1 : Réceptivité corporelle et sensorielle, contrôle de l'acte. Atelier anatomie et conscience corporelle. Neurophysiologie cours 1. Atelier relation et écoute: volet 1.
- WE2 : La conscience des idées et des émotions. Atelier anatomie et conscience corporelle. Neurophysiologie cours 2. Atelier relation et écoute: volet 2.
- WE3 : La concentration, la déconcentration. Atelier anatomie et conscience corporelle. Neurophysiologie cours 3. Atelier relation et écoute : volet 3.
- WE4 : L'élimination, le choix, la volonté. Atelier créativité. Neurophysiologie cours 4. Atelier relation et écoute: volet 4.

\* *Thérapie personnelle* : 20 h minimum réparties au long de l'année avec un praticien de l'ARV / Attestation.

Association loi 1901 – Domiciliation : 2 rue des Peupliers – 50230 AGON COUTAINVILLE

Adresse de gestion et postale : 5 rue Paul Baudouin – 76000 ROUEN

Tél. : 06 15 94 80 20 – Site Internet : [www.therapie-vittoz.org](http://www.therapie-vittoz.org) – Siret : N° 38812780500041

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 01142 50 auprès du préfet de région de Normandie



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

**Institut de Formation**

## VALIDATION

### a) Pour toutes les années de la Formation Professionnelle :

- L'acquisition des connaissances est validée tout au long de l'année par des travaux pratiques écrits et par un ou deux entretiens .
- Le rattrapage d'un WE manqué doit se faire obligatoirement avant le WE suivant avec un Formateur Vittoz ARV (coût à la charge de l'Étudiant-Stagiaire ou du Stagiaire).
- L'Étudiant-Stagiaire ou le Stagiaire fournit les attestations des heures effectuées (thérapie personnelle, formation individuelle avec le référent pédagogique à partir de la FP1)

**b) Au cours de l'Année d'Approfondissement des Fondamentaux**, il est demandé aux Étudiants-Stagiaires de se positionner par rapport à leur projet de poursuivre ou non leur Formation Professionnelle.

En fin d'AAF, si l'Étudiant-Stagiaire a satisfait à tous les critères, une Commission constituée des Formateurs de l'année lui délivre une attestation.

Cette commission statue souverainement sur la demande de l'Étudiant-Stagiaire d'entrer en cycle de Formation de Praticien, si celui-ci en a exprimé l'intention.

## **Formation de Praticien 1ère année (FP1)**

### OBJECTIFS :

- ♦ Compréhension de la Méthode Vittoz.
- ♦ Apprentissage de la vibration en relation avec les fondamentaux de la méthode.
- ♦ Appropriation des exercices et de leur vocabulaire.
- ♦ Notions élémentaires pour recevoir des "volontaires" et des patients, cadre thérapeutique, relation à l'argent.
- ♦ Approfondissement de certains éléments de psychologie : développement de la personne de la naissance à l'âge adulte.

### MODALITES :

#### \* *Week-ends:*

- Week-end n°1 : "je sens et je nomme".
- Week-end n°2 : "J'existe".
- Week-end n°3 : "Je choisis avec mon ressenti".
- Week-end n°4 : "Je lâche".
- Week-end n°5 : "Je décide, je veux".

Association loi 1901 – Domiciliation : 2 rue des Peupliers – 50230 AGON COUTAINVILLE

Adresse de gestion et postale : 5 rue Paul Baudouin – 76000 ROUEN

Tél. : 06 15 94 80 20 – Site Internet : [www.therapie-vittoz.org](http://www.therapie-vittoz.org) – Siret : N° 38812780500041

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 01142 50 auprès du préfet de région de Normandie



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

**Institut de Formation**

\* *Travail individuel avec le référent pédagogique* : 20 h à 25h réparties au long de l'année./Attestation

\* *Thérapie personnelle* : 20 h minimum réparties au long de l'année avec un praticien de l'ARV /Attestation.

## VALIDATION

Présentation des 2 attestations

## **Formation de Praticien 2<sup>e</sup> année (FP2)**

### OBJECTIFS :

Au cours de trois week-ends nationaux :

- La dimension psychique de la Méthode Vittoz,
- Les différents aspects de la relation thérapeutique.

Au cours des travaux des groupes régionaux et dans le travail avec le Formateur référent :

- Affiner la réception de la vibration cérébrale dans la main.
- Apprendre à conduire une thérapie Vittoz dans toutes ses étapes.
- Apprendre à recevoir les premiers patients.

### MODALITES :

\* *Week-Ends* :

- WE N°1 : les fondements de la relation thérapeutique.
- WE N°2 : la dimension psychique en Vittoz
- WE N°3 : la relation thérapeutique : la posture du thérapeute – la parole dans la relation thérapeutique – le transfert et le contre-transfert ;

\* Participation à 3 *journées régionales* : les dates sont propres à chaque région /Attestation

\* *Travail individuel avec le référent pédagogique* : 20 h à 30h réparties au long de l'année /Attestation

\* *Thérapie personnelle* :20 h minimum réparties au long de l'année avec un praticien de l'ARV. /Attestation

Association loi 1901 – Domiciliation : 2 rue des Peupliers – 50230 AGON COUTAINVILLE

Adresse de gestion et postale : 5 rue Paul Baudouin – 76000 ROUEN

Tél. : 06 15 94 80 20 – Site Internet : [www.therapie-vittoz.org](http://www.therapie-vittoz.org) – Siret : N° 38812780500041

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 01142 50 auprès du préfet de région de Normandie



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

**Institut de Formation**

**VALIDATION :**

Présentation des 3 attestations et d'une étude de cas devant le groupe régional (soutenance non payante).

**Formation de Praticien 3<sup>e</sup> année (FP3)**

**OBJECTIFS :**

- ♦ Suivi de plusieurs patients supervisés par le Formateur référent.
- ♦ Approfondissements d'éléments de psychiatrie et liens avec la thérapie Vittoz.

**MODALITES :**

\* *Week-ends :*

- WE N°1 : Souffrance psychique et classification en psychiatrie. Vocabulaire Syndrome paranoïaque et paranoïde - Mélancolie et troubles bipolaires - Schizophrénie.
- WE N°2 : Troubles de la personnalité borderline - Les troubles dépressifs - Addictions et conduites à risque - Traitements médicamenteux - Soins psychiatriques/psychologiques
- WE N°3 : Les états anxieux (ESPT, troubles anxieux) - Névroses : Phobies, Obsessions, Hystérie - Troubles psychiques rencontrés spécifiquement dans l'enfance et l'adolescence - Bilan

Des temps d'exercices Vittoz en ateliers ont lieu au cours des WE ( Réceptivité, actes conscients, concentration, élimination, choix, volonté)

\* Participation à 4 *journées régionales* / Attestation.

\* *Travail individuel avec le référent pédagogique* / 20 h à 30h réparties au long de l'année /Attestation

\* *Thérapie personnelle* : 20 h minimum réparties au long de l'année avec un praticien de l'ARV /Attestation.

**VALIDATION :**

Présentation des 3 attestations

Association loi 1901 – Domiciliation : 2 rue des Peupliers – 50230 AGON COUTAINVILLE

Adresse de gestion et postale : 5 rue Paul Baudouin – 76000 ROUEN

Tél. : 06 15 94 80 20 – Site Internet : [www.therapie-vittoz.org](http://www.therapie-vittoz.org) – Siret : N° 38812780500041

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 01142 50 auprès du préfet de région de Normandie



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

**Institut de Formation**

## **Fin de Formation de Praticien (FFP)**

### **OBJECTIFS**

- ♦ Poursuite de l'accompagnement des patients.
- ♦ Rédaction d'une étude de cas à présenter devant un jury de Formateurs.

### **MODALITES**

- Rédaction et présentation de la 2<sup>e</sup> étude de cas . Cette étude de cas est présentée devant l'un des 2 jurys qui se réunissent chaque année en janvier et en juin.
- Entre 10 heures et 30 heures de formation individuelle avec le référent pédagogique pour la supervision des patients et la rédaction de l'étude de cas restante.
- Journées régionales, selon les mêmes modalités qu'en FP3
- Poursuite de la thérapie personnelle avec un praticien de l'ARV.
- Possibilité de participer aux sessions nationales de formation continue de l'ARV

### **VALIDATION**

Après validation de la 2<sup>e</sup> étude de cas par un jury de Formateurs, le Conseil de Formation certifie le Stagiaire

**« Praticien de la Méthode Vittoz »**